

A.R.G.E

LA SÉCURITÉ N'EST PAS UNE OPTION



Béatrice Debeaux, Présidente d'A.R.G.E

Dans un monde où les menaces évoluent constamment, la sécurité électronique des entreprises n'est plus un luxe, mais une nécessité. Face aux risques croissants d'intrusion, elle devient un outil crucial pour les services publics compétents, fournissant des preuves incontestables en cas d'incident. Depuis 20 ans, A.R.G.E. s'est imposée comme une actrice incontournable du secteur, offrant des solutions technologiques innovantes et évolutives, quel que soit le niveau de risque.

Texte : Aurélie Boudenia / Photographie : Jonas Jacquiel

Télésurveillance, générateur de brouillard, vidéo protection et contrôle d'accès sont le quotidien d'A.R.G.E. L'entreprise propose des réponses personnalisées à ses clients professionnels. « À la création d'A.R.G.E. en 2002, nos services se répartissaient à 80% sur la télésurveillance et à 20% sur la vidéoprotection. Aujourd'hui, nous sommes à 40% pour la télésurveillance et 60% pour la vidéoprotection », explique Béatrice Debeaux, présidente d'A.R.G.E.

différentes. Le vol à l'étalage, le vol en cave ou même directement au sein des caves est bien plus fréquent qu'on ne l'imagine ». Pour y répondre, A.R.G.E. propose des technologies de pointe accompagnées d'un suivi législatif. L'entreprise œuvre aux côtés des Établissements Recevant du Public (ERP) qui mettent en place de la vidéoprotection afin de monter leurs dossiers d'autorisation préfectorale. « Il faut répondre à certaines normes d'enregistrement et de relecture, ce que nous avons évidemment dans nos technologies. Sans cela, l'entreprise ne pourra pas opposer une vidéo à un cambrioleur ou un salarié ».



DEUX ENTREPRISES DITES "JEUNES" SUR TROIS SONT OBLIGÉES DE DÉPOSER LE BILAN EN CAS DE VOLS, CAR ILS N'ONT PAS LES FONDS POUR RACHETER DES STOCKS OU RECOMMENCER.

BÉATRICE DEBEAUX, PRÉSIDENTE D'A.R.G.E.

Cette évolution s'explique par une prise de conscience accrue des chefs d'entreprise concernant la valeur de leurs biens et la nécessité de se prémunir contre des risques de plus en plus fréquents. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 80% des vols en entreprise sont commis en interne par les salariés. « Aujourd'hui, toute entreprise doit avoir le téléphone, l'électricité, la télésurveillance et la vidéoprotection. C'est obligatoire pour un fonctionnement adapté et optimal, avertit Béatrice Debeaux. Deux entreprises dites "jeunes" sur trois sont obligées de déposer le bilan en cas de vols, car ils n'ont pas les fonds pour racheter des stocks ou recommencer ».

LA SPHÈRE VITIVINICOLE N'EST PAS ÉPARGNÉE
La menace n'épargne pas le secteur vitivinicole. Dans le domaine, l'agence de Dijon d'A.R.G.E. dénombre pas moins d'une cinquantaine de clients. Du caviste au domaine, la recrudescence des vols est bien présente. « Si une entreprise vend aux particuliers, dispose de caves de dégustation ou de parkings ouverts au public, les problématiques sont

UN PARTENAIRE TECHNIQUE ET HUMAIN

A.R.G.E. part du postulat que chaque client est unique et a besoin d'une solution sur mesure pour répondre à ses exigences en matière de sécurité. L'excellence et la proximité sont les maîtres-mots de l'entreprise qui emploie désormais près d'une trentaine de salariés. D'un besoin simple à une demande très spécifique, A.R.G.E. s'attache à constamment faire évoluer ses dispositifs et technologies. Équiper des transporteurs de caméra à lecture de plaque pour l'ouverture d'un portail, ou installer des caméras reliées à des panneaux solaires au milieu de nulle part, A.R.G.E. sait faire. « Les centres de télésurveillance de A.R.G.E. intègrent la levée de doute visuelle et audio, qui permet la confirmation immédiate d'une intrusion et augmente la réactivité des services publics compétents ». Au-delà de la perte matérielle, une intrusion laisse souvent des séquelles psychologiques. En ce sens, A.R.G.E. intervient immédiatement auprès de ses clients, et travaille avec une extrême réactivité en lien avec les autorités pour faciliter les processus. « Quand un client a besoin de nous, c'est notre devoir de réagir immédiatement, chez A.R.G.E. c'est impensable autrement », affirme Béatrice Debeaux.



A.R.G.E
16, rue du Golf à Quetigny
www.arge.fr